

# DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE ET SOCIALE DES PARLERS PEUL DU NORD-CAMEROUN

par

PIERRE-FRANCIS LACROIX

*Cet article constitue l'esquisse préliminaire d'une étude exhaustive des problèmes posés par l'existence dans le Nord-Cameroun d'une série de parlers peul, nettement caractérisés tant sur les plans linguistique et géographique que sur le plan social. Les matériaux utilisés pour ce travail ont pu être recueillis grâce à l'aide fournie par l'Institut International Africain et par les autorités camerounaises qui voudront bien trouver ici l'expression de nos remerciements et de notre reconnaissance.*

Établis dès le xvi<sup>e</sup> siècle au moins dans l'actuel Nord-Cameroun, ayant imposé dans la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle leur domination sur la majeure partie de cette région, les Peul y ont également introduit leur langue, laquelle sert actuellement d'instrument de communication dans toute la région comprise entre les limites méridionales du département du Logone et Chari au nord et l'extrême sud du département de l'Adamaoua. Elle déborde d'ailleurs les actuelles frontières de la République du Cameroun pour couvrir à l'ouest le Cameroun sous tutelle britannique et la province de Yola en Nigéria et, vers l'est, la partie occidentale de la région du Mayo Kebbi au Tchad. Cet ensemble correspond en gros à l'ancien « royaume » de l'Adamawa<sup>1</sup>.

Géographiquement, les Peul de cette région se répartissent en trois blocs — Diamaré (plaine de Maroua), Bénoué, Plateau central camerounais (département de l'Adamaoua) — environnés et reliés de façon plus ou moins lâche par des zones de peuplement peul moins dense, dont certaines se rattachent historiquement à des unités politiques de l'ancien Adamawa, proches mais extérieures au Cameroun (lamidat de Madagali au Cameroun sous tutelle britannique et lamidat de Bindir au Tchad).

La carte indique, à l'échelon des chefferies et des cantons dans leurs limites

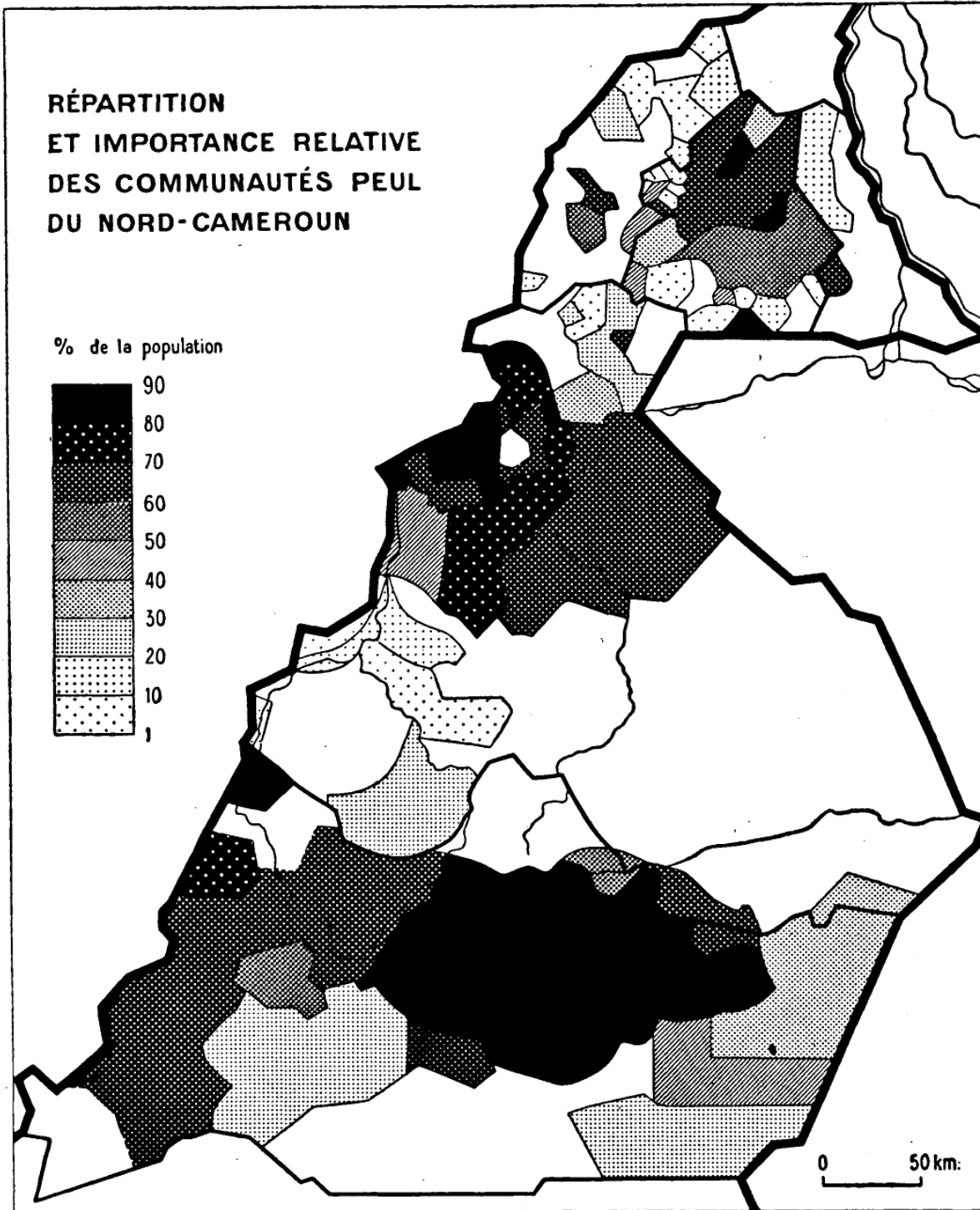
1. Qu'il ne faut pas confondre avec le département de l'Adamaoua au Cameroun, lequel ne recouvre que la partie sud-est de cet ancien État.

géographiques de 1960, la densité du « peuplement peul » dans le Nord-Cameroun. Toutefois, afin d'obtenir une meilleure image de la réalité, les calculs ont été faits de façon indépendante pour chacune des trois parties du lamidat de Maroua récemment démembré, ainsi que pour les deux régions nord et sud du lamidat de Rey-Bouba, où se trouve concentré le peuplement peul de cette chefferie, ce qui n'est pas sans importance du point de vue linguistique.

Il n'existe pas pour l'ensemble du Nord-Cameroun de documents permettant de connaître le nombre des Peul *stricto sensu*, c'est-à-dire des individus bénéficiant dans cette société du statut social valorisé qui est attaché à la qualité de Peul, et qui s'oppose au statut sensiblement inférieur des musulmans non-Peul d'origine « libre » ou à celui, nettement dévalorisé, des non-Peul d'origine « servile ». C'est pourquoi n'ont été prises en considération pour l'établissement de cette carte que les « communautés peul », c'est-à-dire, pour chaque chefferie, l'ensemble des Peul et des individus d'origine « servile » vivant en symbiose avec eux dans le cadre de la famille. Il s'agit donc des Peul, de leurs serviteurs et clients domestiques, à l'exclusion des communautés musulmanes « étrangères » (Hausa, Arabes ou Kanuri) et des groupements soumis aux Peul, réputés jadis appartenir à la chefferie peul, mais ayant, beaucoup mieux que les serviteurs domestiques, conservé leurs organisations sociales et leurs langues propres.

Bien entendu cette carte ne reflète que partiellement la réalité, d'une part parce qu'elle ne tient pas compte de la densité démographique et que de ce fait certaines zones méridionales peu peuplées revêtent dans cette représentation une importance qu'elles n'ont nullement, d'autre part parce que, indiquant seulement l'importance relative de la communauté peul à l'intérieur de chaque chefferie, elle ne donne que les grandes lignes de la répartition géographique réelle.

La langue peul (*fulfulde*) est au premier chef utilisée par ces « communautés peul ». Mais il est facile de percevoir, en écoutant parler les *fulBe* et leurs clients, les différences linguistiques qui existent à l'intérieur d'une même chefferie et qui correspondent généralement à des différences de statut social entre les locuteurs. D'une contrée, et parfois d'une unité politique traditionnelle à une autre, peuvent en outre être notées des variantes sensibles dans les parlers d'individus appartenant pourtant aux mêmes couches sociales. Si on ajoute enfin que le peul est employé dans la plus grande partie du Nord-Cameroun, y compris dans les zones sans peuplement peul, comme langue d'intercommunication entre individus appartenant à des communautés linguistiques différentes, et qu'il s'est ainsi constitué une « koiné » dont les caractéristiques propres s'écartent sensiblement du « peul standard » des manuels et, *a fortiori*, de la langue littéraire, on aura brossé rapidement le tableau d'une situation complexe où s'entremêlent des parlers divers auxquels leurs traits particuliers donnent une individualité assez caractérisée, même s'ils n'empêchent jamais la communication immédiate. Les *fulBe* ont conscience de cette diversité et ils distinguent eux-mêmes :



- le « peul de l'est » (*fulfulde funaangere*) parlé dans le nord (Diamaré principalement),
- le « peul de l'ouest » (*fulfulde hiirnaangere*) au sein duquel une place particulière est faite au « peul de la Montagne » (*fulfulde hooseere*) de la région de Ngaoundéré,
- le *kambariire*<sup>2</sup>, parler « corrompu » des non-Peul.

Les ouvrages relatifs au peul de l'Adamawa, notamment ceux de Taylor, ont mentionné quelques-unes de ces particularités locales, plus particulièrement dans le domaine du lexique. Rédigés à des fins essentiellement didactiques, ils ne s'y sont néanmoins guère arrêtés et ont laissé de côté l'ensemble de la question. Aussi nous est-il apparu utile de tenter de préciser, à la lumière d'informations obtenues de sujets de diverses origines, les caractéristiques de ces différents parlers ainsi que leurs zones d'extension respectives.

Dans un premier stade il ne pouvait être question de procéder à une enquête linguistique détaillée utilisant un questionnaire abondant et portant sur un nombre élevé d'informateurs. Pareille tâche nécessiterait la mise en place d'une équipe de linguistes, de préférence fulanisants, pourvus de moyens matériels relativement importants, ou requerrait durant un temps fort long l'activité exclusive d'un seul enquêteur. Désireux d'obtenir au départ un schéma général de la situation du peul dans le Nord-Cameroun et ne disposant pour ce faire que d'un temps limité<sup>3</sup>, nous avons pensé qu'il était préférable de procéder d'abord à un sondage portant seulement sur quelques points précis des structures de la langue et n'intéressant qu'un nombre assez restreint d'informateurs, susceptibles néanmoins de fournir sur ces points précis des indications utiles. Aussi avons-nous été contraint, à regret, de ne pas faire porter l'enquête, sauf exceptions, sur des faits phonétiques ou phonologiques : leur domaine, comme celui, connexe, des faits prosodiques, a certes son importance, mais le nombre réduit d'informateurs utilisés risquait de nous faire prendre, comme caractéristiques de tel ou tel parler, des traits phonétiques ou phonologiques relevant en fait d'idiolectes. De même nous a-t-il paru nécessaire de ne tenir qu'un compte secondaire des faits lexicaux, pourtant fort intéressants, mais dont la recherche systématique aurait eu pour effet de charger considérablement le questionnaire employé et n'aurait sans doute conduit, dans les conditions de l'enquête, qu'à des résultats fragmentaires. Sur ce point une enquête particulière, que nous espérons pouvoir mener ultérieurement, s'impose ; elle pourra utiliser les éléments déjà réunis en la matière et dont on ne peut tirer pour l'instant de conclusions utiles, en raison de leur caractère partiel.

2. De *kambari*, terme hausa désignant à l'origine un musulman vivant de longue date parmi des non-musulmans.

3. Le séjour effectué en 1960 sous les auspices de l'I.I.A. ayant essentiellement pour objet une étude générale de la société peul de l'Adamawa.



Cette esquisse préliminaire a donc été établie à partir d'un ensemble de critères morphologiques portant sur les points suivants, considérés comme les plus caractéristiques (mais non forcément comme les plus « rentables » dans l'économie de la langue) :

### I. — « GENRES » ET « CLASSES » NOMINALES

On sait que le peul présente un système complexe de « classes » intéressant l'ensemble des unités signifiantes à fonction « nominale », lesquelles sont en quasi-totalité constituées par la conjonction d'un lexème, dépourvu d'existence en tant qu'élément isolé, et d'un suffixe classificateur, qui peut être soit « primaire » et caractériser la forme de base du nominal, c'est-à-dire désigner l'unité ou le collectif, soit « secondaire » et préciser le ou les modalités selon lesquelles se présente le signifié :

*rawaa/du*, « chien » — *dawaa/Di*, « chiens » — *dawaa/gel*, « petit chien » (dim.)  
*˘dawaa/koy*, dim. pl. — *˘dawaa/ga*, « gros chien » (aug.) — *˘dawaa/ko*, aug. pl.

Les classificateurs « primaires », combinés avec les classificateurs « secondaires » susceptibles d'entrer en opposition avec eux, opèrent une répartition en « genres » des diverses unités lexicales, selon des concepts encore perceptibles pour certains « genres », mais totalement indiscernables pour la majorité d'entre eux. Utilisé isolément ou accompagné d'un affixe, chaque classificateur est susceptible de remplir les diverses fonctions « pronominales » pour tous les nominaux ressortant de sa « classe », et, suffixé, en marquera les déterminants épithétiques éventuels :

*ten̄gu kallu˘gu*, *˘gu ɲati yam*, *'amma mi ˘bari ˘gu*, *˘daa kaɲgu !*  
 « pou mauvais, il mordit moi, mais je tua lui, voici lui »

D'un excellent rendement fonctionnel, puisqu'il permet la formation d'un nombre élevé de formes nominales à partir d'un seul radical et des thèmes qui peuvent par ailleurs être construits à partir de lui, un tel système n'en est pas moins d'un maniement assez délicat. Sa plus ou moins bonne conservation nous a donc paru devoir constituer un critère important, qui nous a conduit à enquêter sur :

- a) l'utilisation des classificateurs en fonction « démonstrative » (actualisation d'un nominal),
- b) le respect ou le non-respect de l'« accord de classe » entre un nominal et une détermination épithétique,
- c) les formes plurielles correspondant aux singuliers de deux séries de nominaux, l'une composée de vingt unités considérées comme appartenant au

stock lexical de plus grande fréquence<sup>4</sup> et l'autre de quarante unités appartenant au vocabulaire d'usage courant et choisies en raison de particularités diverses présentées par leur forme plurielle.

## II. — PERMUTATIONS CONSONANTIQUES

Il s'agit ici du passage à une correspondante occlusive ou occlusive prénasalisée de certaines consonnes non-occlusives en position initiale d'un radical, passage conditionné pour les formes nominales par l'appartenance à certaines « classes » et pour les formes verbales par le pluriel ou par la position suffixée du pronom sujet, un passage d'occlusive à occlusive prénasalisée (degré 2 à 3) étant également possible pour les formes verbales :

rad. <i>war-</i>	<i>garol</i> , « venue »
	<i>warooBe</i> , « ceux (humains) qui viennent »
	<i>ɔo wari</i> , « il vint »
	<i>Be ˘gari</i> , « ils vinrent »
rad. <i>dar-</i>	<i>ɔo dari</i> , « il s'arrêta »
	<i>Be ˘dari</i> , « ils s'arrêtèrent »

Dans l'état actuel de la langue, ce phénomène n'a aucune valeur discrète, puisque les radicaux à initiale occlusive échappent à la permutation et que celle-ci n'intéresse pas la totalité des radicaux à initiale non-occlusive. Ceci explique sans doute qu'on ne le constate pas, surtout pour les formes verbales, dans certains dialectes (Fouta-Jallon et Volta notamment). Dans l'Adamawa, où il est en principe observé, nous avons précédemment remarqué qu'il n'existait pas chez tous les locuteurs et pour tous les cas possibles. Le sondage a donc porté également sur ce point, d'une part pour les nominaux et d'autre part pour les formes verbales.

## III. — FORMES VERBALES

### I. *La conjugaison peul.*

Elle possède trois « voix » : « active », « moyenne » et « passive ». Tous les radicaux verbaux ne sont d'ailleurs pas susceptibles d'être conjugués aux trois « voix », certains ne se rencontrent qu'avec les marques d'une seule voix, d'autres n'en admettant que deux.

4. Aucune recherche précise de fréquence d'emploi n'ayant été faite pour le Peul de l'Adamawa et pour l'ensemble de cette langue, ce terme ne traduit ici qu'une impression et non une certitude mathématique.

a) *Voix « moyenne »* : le « moyen » implique en principe que le procès est accompli par l'agent à son profit ou, plutôt, que ses résultats concernent au premier chef l'agent. Cette nuance est cependant dans bien des cas assez imprécise et l'emploi de cette « voix » est sujette à des variantes sensibles selon les lexèmes utilisés et selon les dialectes considérés. La délimitation de son emploi dans le Nord-Cameroun était donc à tenter et a fait l'objet d'une rubrique dans le sondage.

b) *Voix « passive »* : le « passif » peul n'est pas un « passif » au sens entier du terme : il n'entraîne pas rotation de l'agent et de l'objet autour du prédicat (comme le « passif » en français par exemple) mais exprime simplement que le sujet grammatical a été l'objet d'une action dont le ou les agents ne sont pas nettement désignés (situation analogue au « passif » arabe) :

*Voix « active »* : *muusa haBbi ʔiisa*  
 « Moussa attacha Issa »  
*Voix « passive »* : *ʔiisa haBbaama*  
 « Issa fut attaché »

Il s'agit donc en réalité d'une forme d'indétermination qu'il est toujours possible de rendre par l'emploi de la voix « active » avec un sujet « indéfini » ou ayant dans le contexte une valeur d'indéfini :

*yimbe kaBbi ʔiisa*, « des gens attachèrent Issa »  
*goddo haBbi ʔiisa*, « quelqu'un attacha Issa »

L'actif demeure la seule façon possible de préciser l'identité de l'agent. Le rendement du « passif » est par conséquent très faible et il a semblé utile de savoir jusqu'à quel point les parlers du Nord-Cameroun en ont conservé l'usage.

## 2. Formes à sujet suffixé.

A l'accompli et à l'inaccompli se rencontrent, à côté des formes habituelles à sujet — nominal ou « pronominal » — antéposé, des formes à sujet suffixé au verbe, utilisant des pronoms sujets formellement particularisés et entraînant le cas échéant permutation de l'initial du radical. Formes d'ailleurs défectives, puisqu'elles ne comportent pas de 3<sup>e</sup> personne (Sn. et Pl.) ; elles s'observent surtout dans des énoncés interrogatifs ou injonctifs et ne paraissant pas connoter une nuance appréciable de sens. Aux yeux des Peul, elles passent surtout pour marquer une certaine recherche dans l'expression et peuvent par là même être considérées comme un trait conservateur, dont la répartition peut être intéressante à connaître.

3. *Thème -oy-*.

Un certain nombre d'éléments thématiques suffixés à une racine permettent de modifier à des degrés divers le sens de ce radical. Quelques-uns, qui n'apparaissent qu'avec certains radicaux et selon une fréquence faible ou relativement faible, peuvent être considérés comme des « éléments morts » (cas des thèmes *-w-* et *-D-*), tandis que d'autres, connotant une valeur précise, bien sentie des locuteurs, sont encore très vivants (tels les thèmes *-n-*, *-t-*, *-d-* et *-r-*; exemple : rad. *taʔ* : « couper », *taʔan-* : « couper pour... », *taʔit-* : « découper », *taʔid-* : « couper entièrement (ou en compagnie de...) », *taʔir-* : « couper à l'aide de ... »). Le thème *-oy-* pourrait à cet égard se placer à mi-chemin entre ces deux groupes. Sémantiquement, il indique que l'accomplissement du procès entraîne un déplacement spatial et/ou temporel de l'agent :

*mi looti limse ʔam*, « j'ai lavé mes vêtements »

*mi lootoyi limse ʔam*, « je suis allé laver mes vêtements »

*mi loota*, « je lave(ra) »

*mi lootoya*, « j'irai laver, je vais laver » ou, plus rarement, « je laverai » (l'accent étant alors mis sur l'accomplissement du procès dans un futur plus ou moins lointain).

Bien que suffisamment précisée, la nuance ainsi conférée au verbe n'est pas sentie avec assez de force dans la plupart des énoncés pour que les locuteurs se jugent bien compris en utilisant la seule forme thématique ; ils la renforcent alors par un verbe qui la précède et exprime plus spécialement cette idée de déplacement :

*mi yehi mi lootoyi limse ʔam*, « je suis allé, je suis allé-laver mes vêtements ».

L'emploi du thème n'est alors plus qu'une redondance. Certains sujets, dont il nous a paru utile de connaître l'origine géographique et sociale, s'en dispensent.

4. *Pronom complément -e*.

A l'inaccompli, quand le verbe est suivi d'un complément d'objet représenté par un pronom 2<sup>e</sup> pers. sn., on observe une forme particulière, caractérisée par l'emploi d'un élément *-e* en finale du radical ou du thème verbal. Il n'est pas dans notre intention de discuter ici de la nature exacte de cet élément (variante « pronominale » suffixée à une marque verbale zéro, marque verbale particulière, ou coalescence de l'élément « pronominal » et de la marque ?) mais, comme nous avons noté antérieurement que certains informateurs parlant la « koiné » substi-

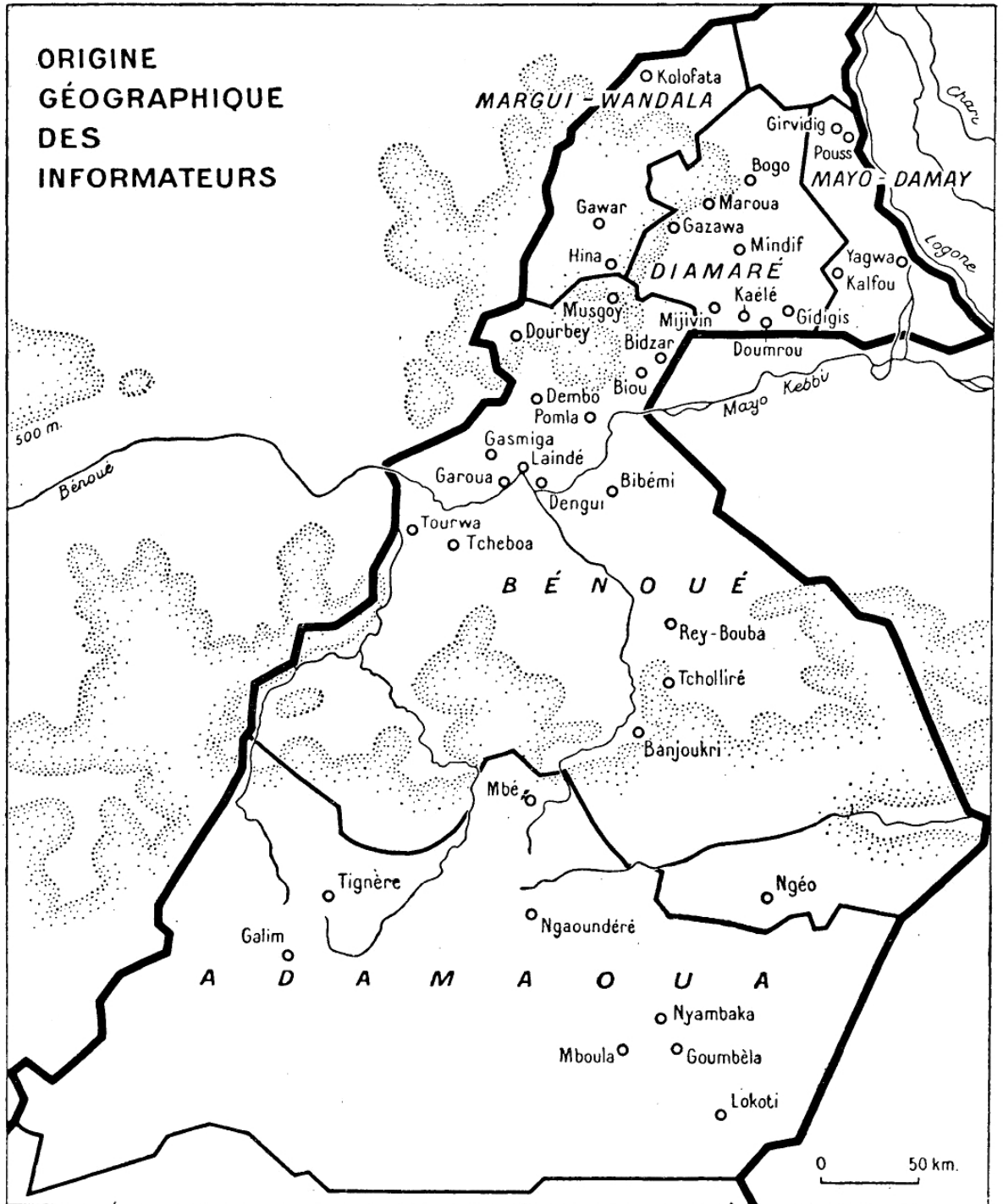
tuaiet dans ce cas la forme habituelle du pronom complément à la forme *-e*, il nous a semblé nécessaire de savoir si ce trait était ou non général dans ce parler.

\* \* \*

La présente étude s'appuie sur des matériaux dont la collecte a été réalisée en deux étapes au cours de l'année 1960. M. l'Inspecteur Général de l'Administration dans le Nord-Cameroun et M. le Délégué Culturel pour le Nord-Cameroun ayant bien voulu porter quelque intérêt à ces recherches, il nous fut possible, grâce à leur concours actif, de procéder à l'établissement d'un premier questionnaire, qui fut diffusé parmi les instituteurs en service dans cette région et susceptibles d'être intéressés par ces questions. Leur bénévole et précieuse collaboration permit de toucher ainsi une première série de 18 informateurs géographiquement répartis en 8 points (Maroua, 5 ; Doumrou, 1 ; Kolofata, 1 ; Bibémi, 2 ; Tourwa, 1 ; Ngaoundéré, 2 ; Tignère, 1 ; Goumbéla, 5).

Grâce à une bourse de l'Institut International Africain, nous avons pu séjourner dans le Nord-Cameroun pendant l'été et l'automne 1960, et ainsi, à la lumière des informations fournies par la première enquête, compléter et préciser nos investigations d'une part auprès de 15 informateurs interrogés à Garoua (3), Ngaoundéré (2), Tignère (5), Galim (3) et Mbé (2), d'autre part auprès de 54 élèves de l'École Pilote de Pitoa, respectivement originaires des localités suivantes :

<i>Département du Diamaré :</i>		<i>Département du Mayo Danay :</i>	
Maroua .....	1	Yagwa .....	3
Mindif .....	4	Pouss .....	4
Gazawa .....	2	Girvidig .....	2
Bogo .....	1	Kalfou .....	1
Kaélé .....	3		
Mijivin .....	1		
Gidigis .....	1		
<i>Département de la Bénoué :</i>		<i>Département du Margui-Wandala :</i>	
Garoua .....	3	Gawar .....	1
Laindé .....	1	Hina .....	1
Gashiga .....	3		
Dembo .....	2	<i>Département de l'Adamaoua :</i>	
Dourbey .....	1	Nyambaka .....	1
Biou .....	1	Mboula .....	1
Bidzar .....	1	Lokoti .....	1
Mousgoy .....	4		
Pomla .....	1		
Dengui .....	1		
Tchéboa .....	2		
Rey-Bouba .....	2		
Tcholliré .....	2		
Banjukri .....	1		
Ngéo .....	1		



Au total 87 informateurs ont été interrogés parmi lesquels figuraient : 43 Peul (12 du Diamaré, 1 du Mayo Danay, 2 du Margui-Wandala, 16 de la Bénoué et 12 de l'Adamaoua) et 44 non-Peul (7 pour le Diamaré, 9 pour le Mayo Danay, 1 pour le Margui-Wandala, 16 pour la Bénoué et 11 pour l'Adamaoua). Les sujets interrogés par les instituteurs étaient tous des adultes, dont l'âge variait entre 16 et 55 ans ; il en était de même de ceux que nous avons questionnés à Garoua, Ngaoundéré, Tignère, Galim et Mbé. Au contraire, les élèves de Pitoa étaient des enfants de 9 à 12 ans environ. Tous avaient quitté depuis moins d'une année leur localité d'origine et on pouvait considérer — l'enquête le confirma — que la vie commune n'avait pas encore eu d'influence sensible sur leur comportement linguistique.

Les résultats de ce sondage sont pour la plupart figurés sur les divers croquis, pour lesquels les conventions suivantes ont été adoptées (pp. 94-95) :

Réponse positive (conforme à la morphologie « standard » du peul de l'Adamaoua) :

○ informateur peul                      □ informateur non-peul

Réponse négative (non conforme) :

● informateur peul                      ■ informateur non-peul

absence de marque : l'informateur n'a pu répondre à la question ou aux questions posées.

Nous présenterons les commentaires auxquels peuvent donner lieu ces résultats dans l'ordre des diverses rubriques du questionnaire utilisé.

## I. — GENRES ET CLASSES NOMINALES

### a. Fonction « démonstrative » du classificateur.

Le test portait sur les cinq énoncés :

<i>swudu ˘du</i> , « cette maison »	<i>Ɔuccu ˘gu</i> , « ce cheval »
<i>laBi ki</i> , « ce couteau »	<i>taasa ka</i> , « ce plat »
	<i>˘baala ˘ga</i> , « ce mouton »

L'emploi du classificateur comme actualisateur d'un nominal de sa « classe » est, dans ces énoncés, observé par la très grande majorité des informateurs peul. Deux exceptions seulement : un élève de Pitoa, originaire de Maroua (en l'occurrence un des fils du défunt lamiDo Yahia Dahiru), qui, dans trois cas sur cinq, utilise au lieu des classificateurs *ka*, *ki* et *˘ga* le localisateur spatio-temporel *Do* ; une femme de Goumbéla, 38 ans, Bororo (Peul nomade) sédentarisée, originaire de Gashiga (sous-préfecture de Garoua), qui également utilise *Do* au lieu de *ki*, *˘du*, *˘gu*.



Cet emploi de *Do* (réalisé parfois [*do*]) est généralement de règle chez les sujets non-peul sauf à Mbé et à Tignère où *Do* alterne avec *majum* ou *man* (formes préfixées *ma-* du classificateur « neutre » *Dum*). Toutefois, dix informateurs non-peul ont utilisé ici les classificateurs appropriés ; trois d'entre eux étaient des fonctionnaires mariés à des femmes peul (Maroua) et cinq autres appartenaient à des familles occupant une certaine position sociale ou vivant en contact étroit avec des Peul.

b. *Accord entre nominal et déterminant épithétique.*

Cinq énoncés également avaient été choisis :

<i>suudu raneeru</i> , « maison blanche »	<i>ʔasgumri kadamri</i>	
<i>suudu maw˘du</i> , « grande maison »	<i>˘bodeeri</i>	« coq rouge » <sup>5</sup>
<i>cufu kallu˘gu</i> , « méchant moustique »		

Bien que là encore la grande majorité des Peul aient « accordé » le déterminant, ce trait faisait cependant défaut chez quatre d'entre eux (Gawar, Garoua 2, Tchéboa 2 et Goumbéla 3) qui utilisaient les formes « neutres » de l'épithète (*daneejum*, *kalluDum*, *bodeejum*) et la forme augmentative *manɣa*<sup>6</sup>.

Chez les non-Peul, la proportion de réponses positives est sensiblement identique, voire légèrement supérieure à celle obtenue pour I – a, puisque dix d'entre eux effectuent cet accord. Elle demeure cependant très faible (9 sur 34) au nord de la Bénoué et pratiquement nulle plus au sud (1 sur 15), les formes « neutres » ou, pour l'énoncé n° 2, augmentative (*manɣa*) étant employées de façon quasi constante.

c. *Formes du pluriel.*

La première série (nominiaux de grande fréquence) comportait les unités suivantes :

<i>gorko</i> , pl. <i>worbe</i> , « homme »	<i>puccu</i> , pl. <i>pucci</i> , « cheval »
<i>debbo</i> , pl. <i>rewbe</i> , « femme »	<i>nagge</i> , pl. <i>na˘i</i> , « vache »
<i>Bii˘gel</i> , pl. <i>Bikkoy/n</i> , « enfant »	<i>rawaa˘du</i> , pl. <i>dawaadi</i> , « chien » <sup>7</sup>
<i>junjo</i> , pl. <i>juude</i> , « bras »	<i>gertogal</i> , pl. <i>gertode</i> , « poule »
<i>kos˘gal</i> , pl. <i>kosde</i> , « jambe »	<i>fatuuuru</i> , pl. <i>patuuje</i> , « chat »
<i>yii˘dere</i> , pl. <i>yi(i)˘e</i> , « dent »	<i>saare</i> , pl. <i>ci˘e</i> , « enclos familial »
<i>hooseere</i> , pl. <i>kooseeje</i> , « montagne »	<i>suudu</i> , pl. <i>cuudi</i> , « maison »
<i>maayo</i> , pl. <i>maaje</i> , « rivière »	<i>wuro</i> , pl. <i>gure</i> , « village »
<i>hayre</i> , pl. <i>ka˘e</i> , « pierre »	<i>laawol</i> , pl. <i>laabi</i> , « chemin »
<i>lekki</i> , pl. <i>leDDe</i> , « arbre » <sup>7</sup>	<i>waala˘de</i> , pl. <i>balde</i> , « jour »

5. *kadam-* est le mot utilisé dans le Diamaré (de *ka(a)dam*, poudre servant à obtenir une teinture rouge) ; le thème *wodee-* est en usage partout ailleurs.

6. Racine *maw-*.

7. *leggal*, *leDDe* au sud de la Bénoué ; dans l'Adamoua « chien » : *bosaru*, *bosaaji*.

tandis que la seconde série était formée des nominaux dont la liste suit :

<i>Bandu</i> , pl. <i>Balli</i> , « corps »	<i>dammugal</i> , pl. <i>dammude</i> , « porte »
<i>daa`de</i> , pl. <i>daade</i> , « cou »	<i>fattude</i> , pl. <i>pattule</i> , « quartier »
<i>hoore</i> , pl. <i>ko`e</i> , « tête »	<i>luumo</i> , pl. <i>luube</i> , « marché »
<i>reedu</i> , pl. <i>deedi</i> , « ventre »	<i>ʔetirgal</i> , pl. <i>ʔetirde</i> , « mesure »
<i>galanjal</i> , pl. <i>galange</i> , « mâchoire »	<i>donjal</i> , pl. <i>donle</i> , « charge »
<i>ʔeroode</i> , pl. <i>ʔeroode</i> , « tatouages »	<i>babal</i> , pl. <i>babe</i> , « place, lieu »
<i>ʔadda</i> , pl. <i>ʔaddaʔen</i> , « sœur aînée »	<i>ʔgesa</i> , pl. <i>gese</i> , « champ »
<i>dakare</i> , pl. <i>dakaje</i> , « voyou »	<i>gaadal</i> , pl. <i>gaade</i> , « plante médicinale »
<i>fijirde</i> , pl. <i>pijirle</i> , « jeu »	<i>ʔdiyam</i> , pl. <i>diʔele</i> , « eau »
<i>wamarde</i> , pl. <i>gamarle</i> , « danse »	<i>jaa`du</i> , pl. <i>paali</i> , « gourde »
<i>kulol</i> , pl. <i>kuleeli</i> , « peur »	<i>loo`de</i> , pl. <i>loode</i> , « puisette »
<i>jawdi</i> , pl. <i>jawle</i> , « richesse »	<i>yaare</i> , pl. <i>jahe</i> , « scorpion »
<i>noo`de</i> , pl. <i>noone</i> , « couleur »	<i>ʔboodi</i> , pl. <i>bodde (boole)</i> , « serpent »
<i>ladde</i> , pl. <i>ladde</i> , « brousse »	<i>sondu</i> , pl. <i>colli</i> , « oiseau »
<i>loofre</i> , pl. <i>loope</i> , « boue »	<i>lii`gu</i> , pl. <i>liddi</i> , « poisson »
<i>ʔgaska</i> , pl. <i>gasde</i> , « trou »	<i>deftere</i> , pl. <i>defte</i> , « livre »
<i>rum`de</i> , pl. <i>dumde</i> , « hameau de culture »	<i>sawru</i> , pl. <i>cabbi</i> , « bâton »
<i>wii`de</i> , pl. <i>bille</i> , « ruine »	<i>lag(g)a(a)wal</i> , pl. <i>lag(g)a(a)je</i> , « arc »
<i>yoŕ`de</i> , pl. <i>jolde</i> , « esplanade »	<i>kurol</i> , pl. <i>kuri</i> , « flèche »
<i>kerol</i> , pl. <i>keri</i> , « limite »	<i>Baaru</i> , pl. <i>Bahi</i> , « carquois »

Le nombre assez élevé des questions posées ne permettant pas de consigner les résultats obtenus sur un croquis, nous préférons les donner ici sous la forme d'un tableau récapitulatif. Celui-ci ne tient pas compte des variantes entendues (ex. : *nolle* pour *noone*) quand elles sont susceptibles, mêmes « incorrectes », de s'inscrire dans les structures habituelles, mais il note négativement les formes « aberrantes » et notamment celles formées par la suffixation de la marque *ji/je* (cl. *Di* et *De*) à une forme du singulier ; l'ignorance des pluriels est d'autre part signalée dans une troisième colonne.

	Série a			Série b		
	+	—	Nil	+	—	Nil
I. — PEUL						
<i>Diamaré :</i>						
Maroua . . . . .	I	20		36	4	
	2	20		38	2	
	3	20		38	2	
Bogo . . . . .		20		37	3	
Mindif . . . . .	I	20		38	2	
	2	20		38	2	
	3	20		39	I	
	4	20		37	3	
Gazawa . . . . .	I	20		36	4	
	2	20		38	2	
Doumrou . . . . .		20		37	3	
Gidigis . . . . .		20		36	3	I

	Série a			Série b		
	+	—	Nil	+	—	Nil
<i>Mayo Danay :</i>						
Girvidig .....	20			38	2	
<i>Margui-Wandala :</i>						
Gawar .....	19	I		30	10	
Kolofata .....	20			36	4	
<i>Bénoué :</i>						
Garoua .....	I 20			38	2	
	2 20			27	13	
	3 18	2		31	8	I
Dembo .....	I 20			36	4	
	2 20			35	5	
Pomla .....	20			35	5	
Gashiga .....	I 20			37	3	
	2 20			38	2	
Dengui .....	20			37	3	
Bibémi .....	I 20			34	6	
	2 20			37	3	
Tchéboa .....	I 20			37	3	
	2 20			38	2	
Tourwa .....	20			34	6	
Rey-Bouba .....	20			33	6	I
Tchollire .....	20			31	9	
<i>Adamaoua :</i>						
Ngaoundéré .....	I 20			35	5	
	2 20			37	3	
Tignère .....	I 20			36	3	I
	2 20			34	6	
Galim .....	I 20			36	4	
	2 20			37	3	
Nyambaka .....	20			37	3	
Goumbéla .....	I 20			38	2	
	2 20			33	7	
	3 18	I	I	30	6	4
	4 20			30	9	I
	5 19	I		34	6	
II. — NON-PEUL						
<i>Diamaré :</i>						
Maroua .....	4 20			36	4	
	5 20			33	7	
	6 20			35	5	
Kaélé .....	I 19		I	8	5	27
	2 15	3	2	16	15	9
	3 14	I	5	15	4	21
Midjivin	II	2	7	6	2	28 <sup>s</sup>

8. V. note page suivante.

	Série a			Série b		
	+	—	Nil	+	—	Nil
<i>Mayo Danay :</i>						
Girvidig .....	20			34	6	
Kalfou .....	18	2		19	14	7
Pouss .....	1	3	6	9	2	29
	2	2	6	7	5	28
	3	2	8	5	6	29
	4	3	8	8	5	27
Yagwa .....	1	2	8	6	1	33
	2	1	7	8	9	23
	3	1	11	7	2	31
<i>Margui-Wandala :</i>						
Hina .....	13	3	4	11	12	17
<i>Bénoûé :</i>						
Dourbey .....	19	1		37	3	
Mousgoy .....	1			27	13	
	2	3	1	17	12	11
	3	2	3	15	9	16
	4	4	2	11	23	6
Bidzar .....	12	2	6	6	9	25
Biou .....	15	5		7	30	3
Gashiga .....	19	1		31	9	
Laindé .....	20			34	6	
Garoua .....	4	2		25	7	8
	5	2	2	22	11	7
	6	4	1	23	13	4
Rey-Bouba .....	18	2		26	14	
Tcholliré .....	17	3		26	12	2
Banjukri .....	14	4	2	22	8	10
Ngéo .....	12	4	4	12	13	15
<i>Adamaoua :</i>						
Ngaoundéré .....	3	2		26	11	3
	4	3		24	12	4
Tignère .....	3			32	8	
	4	3		27	9	3 <sup>a</sup>
	5	4	2	22	10	8
	6	3	6	18	11	11
Galim .....	17	3		27	11	2
Mbé .....	1	4		26	13	1
	2	1		31	8	1
Mboula .....	15	3	2	12	19	9
Lokoti .....	11	3	6	9	5	26

8. Nombre de réponses obtenues inférieur à celui des questions posées, l'informateur ignorant non seulement la forme plurielle mais également le singulier d'une ou plusieurs unités de la liste-test.

La formation des pluriels de la série *a* par les informateurs peul n'appelle aucune remarque particulière. En revanche, l'examen de la série *b* révèle d'une part le non-usage, presque général dans toute la région, des pluriels *di<sup>ɔ</sup>ele* et *gawe* qui n'ont été entendus qu'exceptionnellement (*di<sup>ɔ</sup>ele* par un enfant de Garoua, fils de lettré ; *gawe* dans la bouche d'un élève de Pitoa originaire de Bogo, et chez un autre de Maroua), d'autre part le remplacement de ces formes par les formes aberrantes : *˜diyamji/e* et *gawrije/i*. La proportion des pluriels « réguliers » n'en demeure pas moins forte dans la seconde série chez tous les informateurs peul du Diamaré (entre 36 et 39 réponses affirmatives), ainsi que chez deux des trois informateurs du Mayo Danay et du Margui-Wandala, le second sujet originaire de cette circonscription (lamidat de Gawar) n'ayant donné par contre que 75 % de réponses « correctes » contre 25 % de formes aberrantes. Dans la Bénoué, les pourcentages positifs, bien que très légèrement inférieurs à ceux du Diamaré demeurent très forts, mais accusent un net fléchissement chez deux informateurs (un adulte et un enfant) de Garoua. Proportion comparable dans l'Adamaoua avec baisse de fréquence des formes « régulières » chez quelques sujets, notamment parmi ceux de Goumbéla.

Les informateurs non-peul peuvent être ici regroupés en trois catégories :

- les sujets dont le « score » est comparable à celui qui est obtenu par la plupart des informateurs peul (majorité de réponses positives oscillant entre 34 et 38 dans la série *b*) ;
- les sujets qui réalisent « régulièrement » la plupart des pluriels de la série *a*, mais manifestent une tendance accusée à utiliser des formes aberrantes pour les unités les moins fréquentes de la série *b* ;
- les sujets qui ne connaissent le pluriel que des unités les plus fréquentes de la série *a* et d'une très faible partie de celles de la série *b*. Ils utilisent rarement des formes aberrantes et n'ont de ce fait à leur disposition aucune forme de pluriel pour la plupart des unités considérées ; ils marquent la pluralité par l'épithète *DuD-* (figée dans la forme neutre *DuDUM*) ou par un numéral (*ɸuccu DuDUM*, *ɸuccu tati*, etc.).

Les représentants de la première catégorie se rencontrent dans toute la région, mais en nombre réduit, au moins à en juger par ce sondage. Ils appartiennent en majorité à des milieux sociaux valorisés (fonctionnaires, familles de chefs coutumiers non-peul) ou relativement valorisés (ministres ou dignitaires non-peul de souverains peul). La seconde catégorie réunit beaucoup de sujets appartenant à des groupements « autochtones » jadis assujettis aux Peul et vivant encore en contact plus ou moins étroit, économique et/ou politique, avec eux. La plupart proviennent de la Bénoué et de l'Adamawa. La troisième catégorie comprend presque uniquement des originaires du sud du Diamaré (sous-préfecture de Kaélé), du Mayo Danay et des parties méridionales de la Bénoué et de l'Adamawa, zones beaucoup moins influencées linguistiquement par l'élément peul.

## II. — PERMUTATIONS CONSONANTIQUES

a) *Nominaux* : Les permutations consonantiques dans les formes Sn. et Pl. sont observées par la quasi-totalité des informateurs peul et pour la majorité des unités des deux séries. Dans les cas d'accord de l'épithète, elles ne sont cependant pas toujours réalisées ou correctement réalisées par certains sujets de l'Adamaoua, même quand, par ailleurs, l'accord de l'épithète avec le nominal déterminé est régulièrement fait. On trouve ainsi (Ngaoundéré 2) :

*cufu hamnũgu* (pour *kamnũgu*)  
*suudu daneeru* (pour *raneeru*)

Une enquête complémentaire a montré que chez cet informateur (Peul de 23 ans, né et demeurant à Ngaoundéré) le comportement des consonnes permutable ne suivait aucune règle précise et était même susceptible de varier selon le moment dans des contextes identiques. Ceci nous paraît indiquer que la corrélation existant entre permutation et non-permutation d'une part et appartenance à telle ou telle « classe » de l'autre n'est plus entièrement sentie, signe annonciateur d'une dégradation encore plus accentuée du système. Chez les non-Peul, le système semble fonctionner de façon globale : ou bien les informateurs connaissent la forme Pl. d'un nominal et, accordant « correctement » l'épithète au déterminé, observent parallèlement les « lois » de permutation, ou bien, utilisant des formes aberrantes et des épithètes figées au « neutre » ou à l'augmentatif, ne s'y soumettent qu'exceptionnellement, dans le cas d'unités de grande fréquence d'emploi (série a).

b) *Formes verbales* : Les permutations consonantiques sont ici observées de façon constante par les informateurs peul du Diamaré et du Mayo Danay pour les radicaux à initiale  $|w|$ ,  $|y|$ ,  $|r|$  et  $|h|$ , comme l'ont montré les réponses faites au questionnaire portant sur les verbes suivants :

<i>waaw-</i> , « pouvoir », alt. $\tilde{b}$ -	<i>war-</i> , « venir », alt. $\tilde{g}$ -
<i>yah-</i> , « aller », alt. $\tilde{j}$ -	<i>yiD-</i> , « aimer », alt. $\tilde{g}$ -
<i>rond-</i> , « porter », alt. $\tilde{d}$ -	<i>haBB-</i> , « attacher », alt. $k$ -

Pour les radicaux à initiale  $|f|$  (alt.  $p$ -, exemple choisi, *fott-*, « rencontrer ») et  $|s|$  (alt.  $c$ -, exemple choisi, *seed-*, « témoigner »), cette unanimité n'est pas entièrement réalisée, puisque deux informateurs (un de Bogo et un de Mindif) n'opèrent pas la permutation dans le premier cas et que le passage de  $|s|$  à  $|c|$  n'est pas observé par trois d'entre eux (deux de Mindif et un de Gazawa). Les deux informateurs du Margui-Wandala fournissent sur ce point des indications divergentes, celui de Kolofata (adulte né à Mokolo) effectue toutes les permutations, y compris  $|f|$ - $|p|$  et  $|s|$ - $|c|$ , tandis que celui de Gawar (enfant de 12 ans, né et élevé à

Gawar) ne les réalise que pour  $|w|$ - $|g|$ ,  $|h|$ - $|k|$  et  $|r|$ - $|d|$ . Une enquête portant sur un nombre plus grand de sujets de cette contrée pourra seule nous faire savoir si nous sommes ici en présence d'un cas particulier ou d'un fait d'ordre général. A noter par ailleurs que tous les informateurs observent les permutations entre degré 2 et degré 3 (occlusive à occlusive prénasalisée ; exemples choisis : *dar-*, « être debout », alt.  $\tilde{d}$ - et *jang-*, « lire », alt.  $\tilde{j}$ ).

Sur la rive nord de la Bénoué et du Kebbi, les permutations sont observées dans la plupart des cas sauf, pour certains informateurs, dans le cas de passage de  $|f|$  à  $|p|$  et de  $|s|$  à  $|c|$  et, pour l'informateur de Dengui, dans le couple  $|w|$ - $|b|$ . Le cas de la ville de Garoua, où les influences de la « koiné » s'exercent fortement, est à ranger à part : l'informateur 1, âgé de 10 ans, issu d'une famille de notables et de lettrés, les réalise toutes, alors que les informateurs 2 et 3, provenant de milieux différents (fils de commerçant et employé de commerce) n'en observent aucune.

Sur la rive sud de la Bénoué et de son affluent, la non-observance des permutations est de règle, sauf pour les deux informateurs de Bibémi (adultes et fils de lettrés) qui les réalisent régulièrement (à l'exception parfois des permutations 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> degrés) et pour l'un des deux informateurs de Tchéboa (qui toutefois n'observe pas les permutations  $|f|$ - $|p|$  et  $|s|$ - $|c|$ ). A noter que les informateurs de Rey-Bouba et de Tcholliré, qui n'observent pas les permutations entre Sn. et Pl. du verbe, les ont conservées (pas dans tous les cas chez l'informateur de Rey) dans les formes verbales à sujet suffixé.

Dans l'Adamaoua, les permutations ne paraissent guère observées, pour les formes verbales, que par certains individus originaires d'autres régions (Diamaré ou Nigéria), mais certains Peul nés dans le département les ont conservées dans les formes verbales à sujet suffixé, lesquelles sont toutefois rarement employées ici (*cf.* ci-dessous).

Les non-Peul de toute origine, à part les quelques sujets déjà mentionnés (Maroua 4, 5 et 6, Girvidig, Kalfou, Mousgoy 1 et 2, Laindé) n'observent pas en règle générale les permutations « verbales ».

### III. — FORMES VERBALES

#### I. Conjugaison.

a) *Emploi de la « voix moyenne »* : Le croquis III-1-a montre la répartition géographique des informateurs employant la voix moyenne dans les énoncés :

*mi wa* <sup>2</sup>oto *lekki*<sup>8</sup> « je monterai à l'arbre »

9. Ou *leggal*, *cf.* note 7.



<i>mi darake</i>	« je suis (j'étais) debout »
<i>mi waalake</i>	« — — — couché »
<i>mi jooDoto</i>	« je m'assiérai »

On notera que l'emploi de cette « voix » est général chez les sujets peul du Diamaré, mais ne se rencontre pas chez ceux du Mayo Danay et du Margui-Wandala (à l'exception de l'informateur de Kolofata).

Dans la Bénoué, Bibémi 1 et 2, Garoua 1, Gashiga 2 et Rey-Bouba 1 utilisent le « moyen » dans les quatre énoncés. L'enfant de Pomla l'emploie dans deux seulement des énoncés proposés (*jooDoto* et *waaloto*), mais il utilise cette « voix » pour quelques autres verbes d'usage courant (*laat-*, « devenir », être », *tamm-*, « penser, être d'avis ») qui ne figuraient pas dans les exemples choisis, alors que l'enfant de Tcholliré ne se sert du « moyen » que pour *dar-*, *waal-* et *'umm-* (« se lever »).

Dans l'Adamaoua, le « moyen » n'a été noté que chez trois sujets, l'un (adulte, 55 ans) originaire de Maroua, donc « étranger », et les deux autres appartenant à des milieux de pasteurs (Goumbéla 1, femme 38 ans, née à Njada, lamidat de Tignère, de parents venus à une date récente du sud de la province de Yola ; Goumbéla 3, homme 15 ans, « Bororo », fraction Nufanke, récemment sédentarisé).

Chez les non-Peul, l'emploi du « moyen » dans les énoncés choisis n'a été relevé que chez deux fonctionnaires de Maroua (4 et 6), un enfant de Girvidig et un de Mousgoy (1, 11 ans). Occasionnellement il a été utilisé par un sujet de Kaélé (1, 10 ans, dans *mi wa'oto*) et par un enfant de Laindé (*mi jooDoto*).

b) *Emploi de la « voix passive »* : Pour les raisons précédemment exposées, le « passif » apparaît rarement dans les parlers du Nord-Cameroun. Même dans le Diamaré où les traits « conservateurs » sont incontestablement les plus nombreux, six informateurs peul seulement l'ont employé dans les énoncés :

<i>'o haBbaama</i>	« il a été attaché »
<i>nagge hirsete</i>	« vache sera égorgée »

Dans la Bénoué, la proportion des réponses positives a été plus forte (10 sur 16). Ce fait, s'il était confirmé ultérieurement, présenterait un certain intérêt, mais, dans l'état actuel de nos recherches, il ne peut être qu'enregistré sans autre commentaire.

Dans l'Adamaoua, six sujets sur treize font emploi du « passif ». L'un est originaire du Nigéria (Goumbéla 5, homme 26 ans, né à Iko), un autre du Diamaré (Ngaoundéré 2) et deux sont des Peul nomades récemment sédentarisés (Goumbéla 1 et 3).

Dans la plupart des cas où le « passif » n'est pas employé, il est remplacé par une forme « active » avec sujet à valeur indéfinie (type *Be kaBbi mo*). L'informateur

### Résultats du sondage:

Réponse positive (conforme à la "morphologie" standard du peul de l'Adamawa)

○ informateur peul

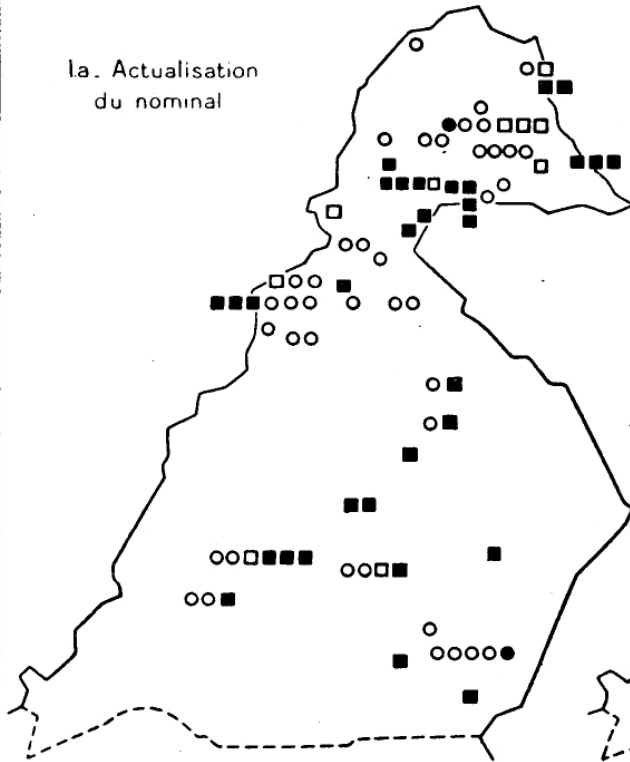
□ informateur non peul

Réponse négative (non conforme)

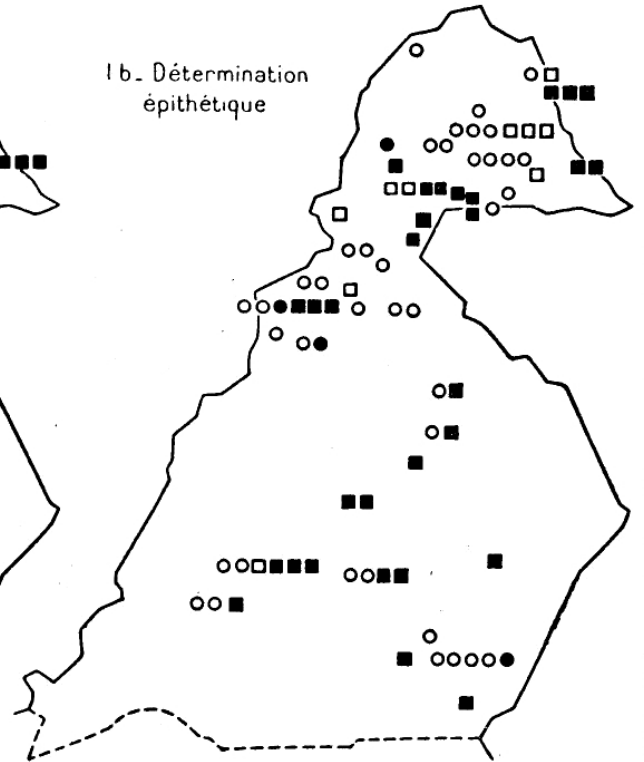
● informateur peul

■ informateur non peul

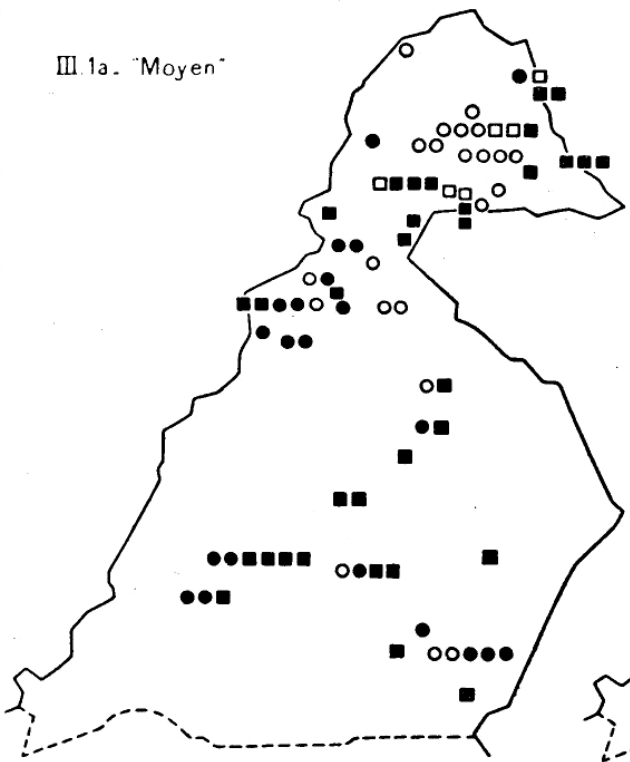
Ia. Actualisation  
du nominal



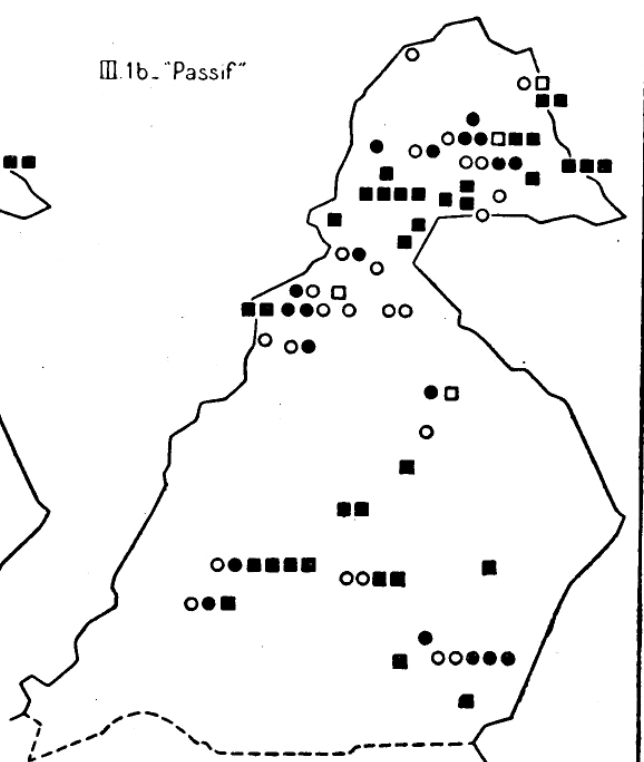
Ib. Détermination  
épithétique

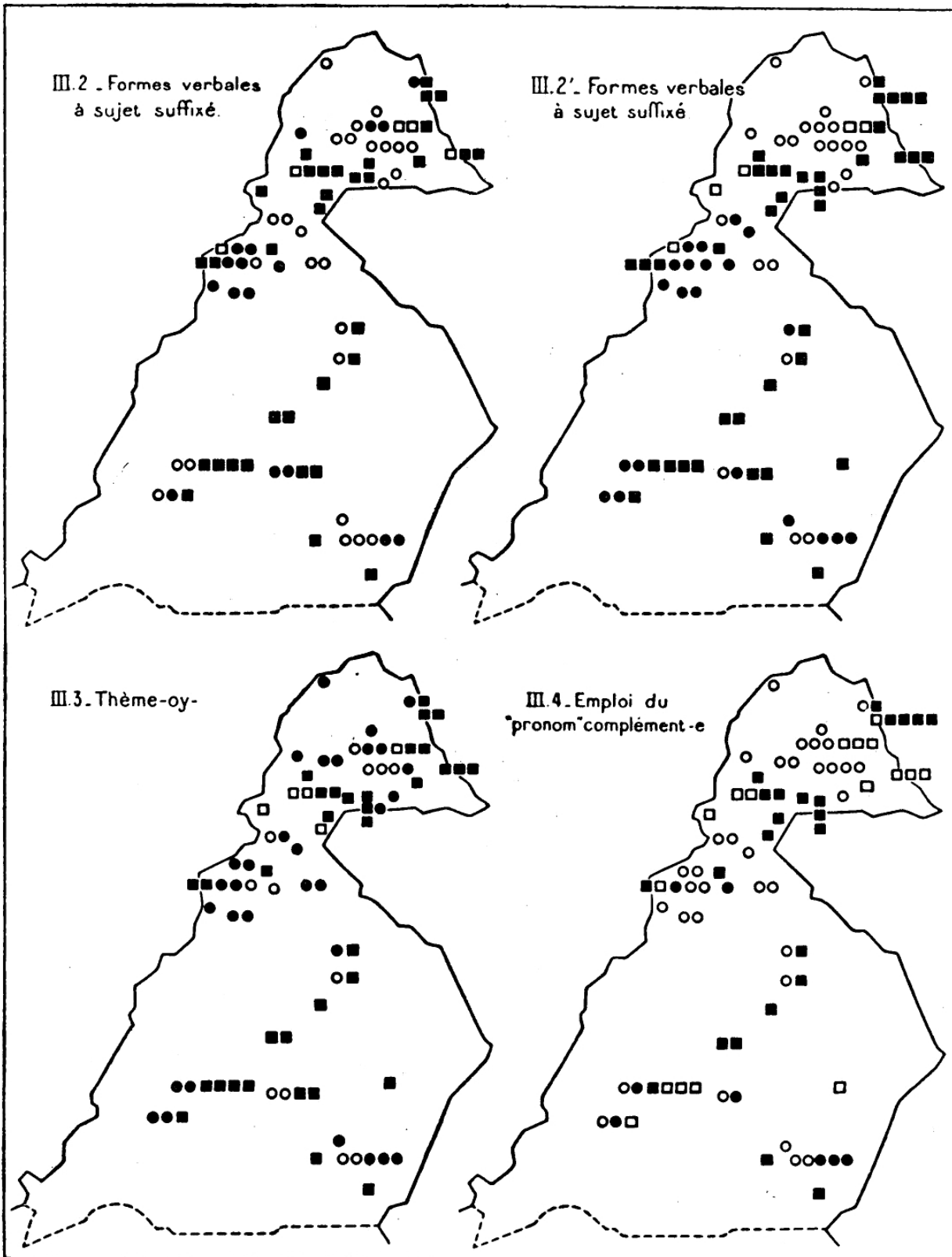


III 1a. "Moyen"



III 1b. "Passif"





de Bogo a toutefois utilisé pour le premier des deux énoncés une forme du « moyen » : *ɔo haBBake*.

La proportion des non-Peul faisant usage du « passif » est encore plus restreinte : un à Maroua (4), un à Girvidig, un à Laindé et un à Rey. Les autres utilisent soit une forme « active » à sujet indéfini, soit, trait plus intéressant, un verbe à la « voix active » avec valeur de passif : *ɔo haBBI*, « il a été attaché » pour *haBBAama* (Mousgoy 2 et 4, Midjivin, Banjukri, Yagwa 1 et Lokoti).

## 2. Formes verbales à sujet suffixé.

Les deux énoncés proposés aux informateurs :

« où nous assiérons-nous ? » *toy ʔooDotoDen*<sup>10</sup>  
 « que veux-tu ? » *ko ʔgiDaa*

ont été traités de façon suffisamment différente pour qu'il ait paru nécessaire de faire un croquis pour chacun d'eux (III-2 et III-2'). Le premier, compte tenu de variantes diverses (*toy tammiDen ʔooDaago* : Mindif 2, Gidigis—*toy ʔooDeten* : Rey, Pomla) paraît assez répandu dans le nord de la région considérée, bien que non utilisé par Maroua 2 et 3 (emploi d'une forme à sujet antéposé du type : *toy min ʔooData*), à Gawar, Girvidig et Dengui (*haa toy...*). Il est à remarquer qu'il n'y a pas corrélation constante entre le non-emploi de la forme à sujet suffixé et celui de la « voix moyenne » car les deux informateurs de Dembo et celui de Tcholliré, qui n'utilisent pas le « moyen » dans des formes à sujet antéposé, l'emploient ici avec la forme à sujet suffixé, et que le cas inverse a été constaté chez Gashiga 2.

Dans la partie méridionale du Nord-Cameroun, la fréquence des réponses positives tombe sensiblement (9 sur 17 contre 16 sur 25 plus au nord) sans que soit observée là non plus de corrélation absolue entre emploi du « moyen » et réponse positive à la présente question.

La grande majorité des non-Peul, sauf deux informateurs de Maroua (4 et 6), un de Mousgoy (1) et un de Gashiga (3), font ici usage d'une forme à sujet antéposé.

Largement répandue parmi les Peul du Diamaré, du Mayo Danay et du Margui-Wandala, la forme de l'accompli *ko ʔgiDaa* n'est représentée que sporadiquement dans la Bénoué (Bibémi, Dembo 1, Tcholliré) et dans l'Adamaoua où elle n'a été entendue que chez Ngaoundéré 2 (originaire de Maroua), Goumbéla 3 et, sous une forme « bâtarde » (*ʔgiDi*), chez Goumbéla 5. Aucun des non-Peul, à l'exception de ceux réalisant par ailleurs la forme *toy ʔooDotoDen* et de l'informateur de Dourbey, n'utilisent ici la forme à sujet suffixé (remplacée par la forme à sujet antéposé du type *Dume/ko ʔa yiDi*).

10. Transcrit parfois *-otooDen* pour marquer un allongement qui nous paraît résulter en fait d'un trait prosodique.

3. *Thème -oy-*.

Deux énoncés :

- réponse positive : « je veux que tu ailles saluer le chef »  
*mi yiDi ʔa hofnoya (sanoya) laamiido*  
 « je suis parti laver mon vêtement »  
 réponse positive : *mi dilli lotoygo limse ʔam*

Les formes verbales comportant ce thème paraissent peu utilisées même dans le Diamaré (5 sur 12) et sont encore plus rares chez les informateurs de la Bénoué (4 sur 16). Dans l'Adamawa, elles n'ont été notées que quatre fois (sur 12 sujets interrogés), surtout chez des « étrangers » ou des pasteurs récemment sédentarisés (Ngaoundéré 2, Goumbéla 3 et 5). Le thème *-oy-* est pratiquement ignoré des non-Peul ; six informateurs seulement (Maroua 4 et 5, Mousgoy 1 et 2, Dourbey et Biou) le connaissent. Chez les Peul et les non-Peul, la forme de remplacement utilisée dans les deux énoncés comporte l'absence du thème et son remplacement, quand l'idée de déplacement n'a pas déjà été marquée dans le contexte, par le verbe *yah-*, « aller » :

*mi yiDi ʔa yaha ʔa hofna* (ou avec « infinitif » : *hofnugo*)...

4. *Emploi de la forme complément -e.*

Énoncé :

- « Que veux-tu que je te donne? »  
 réponse positive : ... *mi hokke*

Cette forme paraît largement utilisée dans tout le Nord-Cameroun, au moins par les Peul : emploi généralisé dans le Diamaré, le Mayo Danay et le Margui-Wandala, quasi général dans la Bénoué (absente seulement chez Garoua 3 et à Dengui). Dans l'Adamaoua toutefois, six informateurs sur douze emploient ici la forme pronominale habituelle *ma* ; cinq parmi eux sont originaires de la « Montagne », quatre proviennent de milieux urbains (Ngaoundéré 1, Tignère 1, Galim 2 — sujet ayant longtemps vécu à Ngaoundéré —, Goumbéla 2).

Chez les non-Peul au nord de la Bénoué et du Kebbi, cette forme, bien que moins fréquente que *ma*, est distribuée géographiquement de façon assez large, même dans des zones où l'on constate l'absence de nombreux traits morphologiques étudiés dans ce sondage. C'est ainsi qu'elle est employée par trois sujets de Yagwa, par Garoua 4 (« Sara », 25 ans, manœuvre, originaire de Fort-Archambault au Tchad). Au sud de ces fleuves, elle n'apparaît que deux fois, dont une, de façon assez surprenante, chez l'informateur Mbum du sud de Rey (Ngéo) et chez un informateur de Tignère (3, 45 ans, dignitaire « serviteur » du LaamiiDo, longtemps en contact avec les *fulBe* de « brousse » de ce lamidat).

Nous croyons pouvoir tirer de ce sondage les conclusions suivantes :

Le parler du Diamaré, caractérisé par la présence de la plupart des traits morphologiques examinés (« classes » et « genres » préservés de façon à peu près entière, fonctionnement « normal » des permutations consonantiques, conjugaison aux trois « voix » avec, cependant, tendance à l'effacement du « passif », thème en *-oy-* encore fréquemment employé, forme complément *-e*), se présente comme un parler conservateur. Son extension exacte hors des limites de l'actuelle circonscription administrative de ce nom et notamment vers l'ouest, où des différences sensibles ont été observées entre ce parler et celui de notre unique informateur de Gawar, devra être précisée. Ces différences peuvent aussi bien être le fait d'un nombre restreint de locuteurs que marquer une limite linguistique tranchée.

Le département de la Bénoué apparaît par bien des traits comme une zone de transition entre le parler du Diamaré et celui de l'Adamaoua. Si les structures nominales et les permutations consonantiques y sont bien conservées dans l'ensemble, sauf dans le sud pour les formes verbales, elles manifestent cependant une homogénéité moins grande que dans le Diamaré. Dans la conjugaison, la rareté du « moyen » contraste avec l'usage assez fréquent, au moins relativement, de la « voix passive ». Cette situation mérite un complément d'enquête. L'inégale distribution des formes à sujet suffixé selon l'énoncé choisi, leur rareté dans l'ouest, qui sous cet aspect est déjà très proche linguistiquement<sup>11</sup> de l'Adamaoua, et la conservation des formes thématiques *-oy-* par une minorité d'individus paraissent en outre constituer un ensemble de traits dont le caractère évolutif est indéniable.

C'est dans le département de l'Adamaoua que les parlers peul sont les plus divers et présentent le maximum de contrastes selon les informateurs. Il ne paraît pas possible de parler ici de l'aire d'extension géographique de tel ou tel trait, mais bien plutôt d'une répartition en mosaïque et d'une superposition d'habitudes linguistiques diverses (*cf.* le cas du village de Goumbéla). Cette situation nous semble trouver son origine dans des faits d'ordre historique et économique. Jusqu'aux environs de 1900, la population peul de cette région était relativement peu nombreuse, et l'élément peul *stricto sensu* s'y trouvait nettement minoritaire parmi un grand nombre de « serfs » de diverses provenances, « autochtones » assujettis ou « captifs » ramenés de rezzous vers l'est et le sud. Depuis le début du siècle, les progrès de la trypanosomase dans la haute vallée de la Bénoué et de ses affluents, la répercussion de la terrible épidémie de peste bovine de 1892-1894 et la surcharge démographique et pastorale de la plaine du Diamaré ont poussé un grand nombre de *fulbe* de la province de Yola, de la Bénoué et du Diamaré à venir s'établir sur la « Montagne », où les conditions naturelles sont particulièrement favorables à l'élevage et, aujourd'hui, à la commercialisation de ses produits.

11. Et aussi historiquement, cette zone ayant marqué le point de départ des Peul dans la conquête du Plateau.

Ainsi se sont joints aux *fulBe* du plateau dont la langue, vraisemblablement sous l'influence de l'important entourage « servile » non-peul, présente de nombreux traits évolutifs, un nombre considérable d'étrangers qui ne se sont pas encore fondus avec eux et qui ont conservé leurs parlers propres, généralement plus conservateurs.

Les centres urbains, notamment les villes de Maroua, Garoua et Ngaoundéré, offrent à une échelle moindre, mais avec une intensité plus grande, une superposition linguistique semblable. Les parlers y varient non seulement en fonction de l'origine géographique des individus, mais aussi et plus encore en fonction de leur famille et de la place qu'elle occupe dans la hiérarchie sociale. La famille et l'entourage des chefs traditionnels qui en occupent le sommet, ne se caractérisent pas en règle générale par un parler particulièrement conservateur (cas de Maroua 1), car les membres de ces familles princières, souvent issus de concubines ou élevés par des serves, présentent fréquemment des traits évolutifs qui rapprochent leur langue de celle des non-Peul. En revanche les milieux lettrés, habitués à la langue littéraire de la poésie, emploient un parler nettement conservateur et s'efforcent de l'inculquer à leur progéniture, ce qui n'est pas toujours aisé. La plupart des enfants peul des villes, vivant au milieu de camarades de jeux (et aujourd'hui d'école) non-peul, empruntent à ceux-ci un nombre important de traits linguistiques. Et si la « langue profonde » — *wolde luggu`de* — est valorisée aux yeux des lettrés et des pasteurs de la « brousse », elle ne l'est guère dans les rues et sur les bancs de la classe, où l'on tourne facilement en ridicule le parler « péquenot » — *kaueejo* — des « nouveaux », venus de la campagne ou élevés dans des familles conservatrices. Les centres urbains présentent donc, de ce point de vue, un grand intérêt, car ils forment des microzones où l'évolution de la langue peut être le plus facilement enregistrée. Des enquêtes dans des milieux urbains d'âges et de conditions divers semblent en conséquence particulièrement souhaitables.

Dans une étude fondée sur des critères morphologiques, les parlers des non-Peul ne peuvent pas non plus être considérés sous le seul aspect de la répartition géographique, comme ce serait vraisemblablement le cas, à en juger par les indices recueillis, si l'on s'en tenait aux faits lexicaux. Grossièrement, nos informateurs non-peul peuvent, nous l'avons vu, se ranger en trois catégories, et ce classement se révèle comme essentiellement déterminé par le milieu social des informateurs et, secondairement, par l'arrière-plan historique de leur communauté d'origine.

Nous avons en effet interrogé des sujets dont la langue est, sur la plupart des points examinés dans ce sondage, très proche de celle des *fulBe* vivant dans la même zone. Ils constituent une minorité principalement formée de fonctionnaires originaires du Nord-Cameroun et ayant le plus souvent épousé des femmes peul, de notables ou de parents de chefs traditionnels sur le territoire desquels des *fulBe* vivent soit de façon continue, soit lors des transhumances. Notons toutefois



que dans le Diamaré où les éléments d'origine « servile » de la communauté peul sont relativement moins nombreux que dans les zones plus méridionales et ont par conséquent subi plus profondément l'influence de leurs anciens maîtres, cette minorité comprend aussi, à en juger par certains indices recueillis en dehors du cadre de cette enquête, d'anciens « serviteurs » ne jouissant pas d'un statut social particulièrement privilégié. Leur importance relative serait d'ailleurs à établir lors d'un stade ultérieur de ces recherches.

Le second groupe d'informateurs non-peul groupe des individus qui appartiennent à des groupes vivant ou ayant vécu sous l'autorité des Peul ou encore faisant partie des éléments d'origine « servile » des communautés peul. Constituant une part souvent importante de la population, surtout dans la Bénoué et l'Adamaoua, ils forment aussi un milieu linguistique spécialement intéressant en ce sens que leur parler présente tous les indices d'une véritable restructuration du Peul, restructuration qui tend à provoquer la disparition rapide du système nominal, la destruction du mécanisme des permutations consonantiques et une modification profonde du système verbal<sup>12</sup>. Abondamment représenté dans l'Adamaoua et la Bénoué, ce groupe déborde aussi sur le Diamaré et s'est adjoint, du point de vue linguistique, les éléments « étrangers » des centres : c'est ainsi qu'il donne naissance à cette « koiné » peul comprise et utilisée dans toute la région.

Les individus, qui appartiennent aux groupes ethniques situés à la périphérie des aires de peuplement peul et dont les contacts avec les *fulBe* se sont longtemps réduits à un voisinage hostile, n'ont jusqu'à une date récente, subi que très faiblement l'influence linguistique de leurs voisins peul et se trouvent actuellement, du fait de la pacification et de l'établissement d'échanges commerciaux, dans une première phase d'apprentissage de la langue. Ils l'utilisent de façon rudimentaire et sous une forme si simplifiée qu'on oserait presque parler ici d'une absence ou d'une quasi-absence de structuration : le sens des énoncés est simplement indiqué par l'ordre des éléments, les faits de morphologie ne jouant qu'un rôle extrêmement réduit. De toute évidence, ce parler strictement adapté aux nécessités les plus fondamentales de l'expression n'est, en perspective diachronique, qu'une étape vers la « koiné », point de convergence de cet outil imparfait et du peul standard auquel la montée économique et sociale des anciennes couches serviles fait perdre, au moins dans les départements méridionaux, une partie de son prestige et dont les structures manifestent des tendances très nettes à une évolution accélérée<sup>13</sup>.

12. Voir à ce sujet notre article « Observations sur la « koiné » peule de Ngaoundéré » (in *Travaux de l'Institut de Linguistique*, IV, 1959).

13. Le temps nous a aussi manqué pour enquêter sur les parlers des minorités peul nomades (bororo). Sans doute leur étude ne porterait-elle que sur quelques milliers d'individus vivant principalement dans l'Adamoua, elle n'en serait pas moins des plus utiles en raison de la diversité d'origine des fractions qui les parlent. Cette lacune devra également être ultérieurement comblée.

## BIBLIOGRAPHIE

Sur le dialecte de l'Adamawa :

- A. DAUZAT, *Éléments de langue Peule du Nord-Cameroun*, 2<sup>e</sup> édition, Albi, 1952 ; *Petit Lexique Peul-Français et Français-Peul*, 2<sup>e</sup> édition, Albi, 1952.
- F. W. TAYLOR, *A First Grammar of the Adamawa Dialect of the Fulani Language*, 2<sup>e</sup> édition, Oxford, 1953 ; *A Fulani-English Dictionary*, Oxford, 1932.

Sur la société peul de l'Adamawa :

- A. H. KIRK-GREENE, *Adamawa Past and Present*, O.U.P., Londres, 1958.
- J. C. FROELICH, « Le commandement et l'organisation sociale chez les Foulbé de l'Adamawa », *Études Camerounaises*, n<sup>os</sup> 45 et 46.
- P. F. LACROIX, « Matériaux pour servir à l'histoire des Peuls de l'Adamawa », *Études Camerounaises*, n<sup>os</sup> 37 à 40.